

Délibération n°

D_2023_03_29_18

Nombre de membres :

- En exercice : 19
- Présents : 14
- Absents : 5
- Pouvoirs : 3
- Suffrages exprimés :
 - * pour : 17
 - * contre : 0
 - * abstention : 0

Date de la convocation :
23 mars 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
MAIRIE DE SALES**

Séance du 29 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois et le 29 mars à 20 heures, le Conseil Municipal de SALES s'est réuni en session publique ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. Yohann TRANCHANT, Maire.

Titulaires présents : M. Yohann TRANCHANT, Maire, Mmes et MM., Roger CHARVIER, Catherine RABASSO, Jean-Luc FALGUERE, Christine MEDIAVILLA, Alexandre GEORGES, adjoints, Mmes et MM. Genevieve BOUCHET, Sylvain BISTON, Valérie ROLLIER, Viviane RABATEL, Fabienne BROISSAND, Estelle MARCHAIS, Marlène JACQUET, Remy BERTHOD-ONFROY, Conseillers Municipaux

Absents ayant donné procuration : Mme Mélanie CONSCIENCE à Mme Catherine RABASSO, M. Hugues ALLARD à M. Roger CHARVIER et M. Guillaume MAGNIN à M. Yohann TRANCHANT

Absents excusés : M. Samuel COTTEREAU, M. Serge RAVOIRE

Secrétaire de séance : Mme Estelle MARCHAIS

**OBJET – BUDGET PRINCIPAL – AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE
ADMINISTRATIF 2022**

Rapporteur : Monsieur le Maire.

Le Conseil municipal, après avoir examiné le Compte Administratif, statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2022,

CONSTATANT que le Compte Administratif fait apparaître en tant que résultat de clôture 2022 :

- Un excédent de fonctionnement de : 688 654.26 €
- Un excédent d'investissement de : 1 566 583.11 €
- Des RAR en dépenses d'investissement de 1 430 935.54 € et de 167 878.70 € en recettes

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE**, d'affecter les résultats de fonctionnement et d'investissement comme suit :
 - Investissement recettes (compte 001) : 1 566 583.11 €
 - Investissement recettes (compte 1068) : 400 000 €
 - Fonctionnement recettes (compte 002) : 288 654.26 €

Ainsi fait à Sâles, les jours, mois et an susdits.

Extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Sâles, le 31 mars 2023

Le Maire,

M. Yohann TRANCHANT



La Secrétaire de séance

Mme Estelle MARCHAIS

Délibération certifiée exécutoire

Compte tenu de sa télétransmission le : 06/04/2023

Et de la publication le :